

01. DROIT DU TRAVAIL POUR NON-JURISTES

Maîtrisez les fondamentaux du droit du travail pour sécuriser vos pratiques RH au quotidien.
Une formation concrète et opérationnelle, pensée pour les dirigeants et managers.

Durée : 2 journées · 14h	Format : Présentiel & Distanciel	Participants : 4 à 10 personnes max
---------------------------------	---	--

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les types de contrats
- Gérer le temps de travail
- Encadrer les absences
- Sécuriser les ruptures
- Exercer le pouvoir disciplinaire
- Identifier les risques

Programme

- Les sources et fondements du droit du travail (2h00)
- Le recrutement et les types de contrats (3h00)
- Temps de travail, congés et absences (3h00)
- Pouvoir disciplinaire et gestion des conflits (3h00)
- La rupture du contrat de travail (3h00)

Prérequis

Cette formation est accessible à tous, quel que soit votre niveau de connaissance du droit du travail. Elle est conçue pour être compréhensible et directement applicable, même sans formation juridique. Le langage est volontairement simplifié, avec des exemples concrets tirés du quotidien des entreprises.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques basés sur des situations réelles. Échanges et questions/réponses tout au long de la journée. Livret de formation remis à chaque participant pour garder une référence opérationnelle après la formation.

Évaluation & attestation

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de questions, d'exercices et de cas pratiques en lien avec les situations abordées. Un quiz d'évaluation final permet de mesurer l'acquisition des connaissances et l'atteinte des objectifs pédagogiques. Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue de la session.

Tarifs

Distanciel : 550€ par personne · HT

Intra-entreprise : 2 800€ · HT · min. 2 participants

Inter-entreprises : 650€ par participant · HT



Modalités de formation

Droit du travail pour non-juristes

1. Nature de l'action

Action de formation professionnelle continue réalisée dans le cadre du développement des compétences. Formation non certifiante et non qualifiante, ne donnant lieu à aucune certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

2. Public concerné

Dirigeants de TPE/PME, managers et responsables d'équipe, responsables administratifs et financiers, assistants RH et toute personne exerçant des responsabilités RH sans formation juridique.

3. Modalités d'accès et délais d'inscription

Toute demande d'inscription est traitée dans les meilleurs délais. L'accès à la formation est possible sous réserve des places disponibles et des délais nécessaires à la contractualisation et, le cas échéant, à la mise en place du financement. Pour les formations intra-entreprise, les dates sont définies conjointement avec l'entreprise.

4. Organisation de la formation

En présentiel : la formation est dispensée dans des locaux adaptés à l'accueil des participants et aux activités pédagogiques prévues.

À distance : le participant doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une connexion Internet stable et d'un équipement audio. Les informations nécessaires à l'accès à la formation sont communiquées avant son démarrage. Les ressources pédagogiques et activités à distance sont mises à disposition via la plateforme de formation utilisée par ALESYA Conseil.

5. Suivi de l'assiduité

L'assiduité des participants est suivie pendant toute la durée de la formation. Elle est attestée par des feuilles d'émargement en présentiel et par les outils de connexion et de traçabilité pour les formations réalisées à distance. Les justificatifs de réalisation sont conservés par ALESYA Conseil.

6. Accessibilité & handicap

Nos formations sont accessibles à tous. ALESYA Conseil s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle, nous vous invitons à contacter notre référente handicap avant votre inscription, afin d'étudier votre situation, vos besoins et les aménagements pouvant être mis en place. Lorsque les besoins identifiés nécessitent des dispositions particulières ne pouvant être directement mises en œuvre par ALESYA Conseil, une recherche de solutions adaptées pourra être réalisée avec les acteurs ou partenaires compétents.

Référente handicap : Aleksandra ROQUES - a.roques@alesyaconseil.fr - 06.71.28.69.64

7. Financement

Nos formations sont financées directement par l'entreprise (autofinancement). Pour les formations en présentiel/blended learning, un devis précisant les modalités de règlement est transmis avant toute contractualisation.

8. Contact et inscription

ALESYA Conseil - contact@alesyaconseil.fr - 06.71.28.69.64 - www.alesyaconseil.fr